



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 23
Mercredi 17 juin 2026

La Semaine éditée et publiée en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juin 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Court

Avis de construction

Requérante: Les Fils d'Henri Frei SA, rue des Gorges 32, 2738 Court.

Auteur du projet: KWSA SA, Rue Charles-Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelles N°s 422 et 1467, au lieu-dit: «Rue des Gorges 30», commune de Court.

Projet: réalisation d'un local fermé, non chauffé, pour le stockage des huiles dans l'emprise du parking couvert (suppression de 2 places de stationnement).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: industrielle.

Zone de protection: zone riveraine.

Dérogation: art. 48 LAE.

Remarque: une facilité quant à la pose des gabarits au sens de l'art. 16 al. 3 du décret cantonal concernant la procédure d'octroi du permis de construire (DPC; RSB 725.1) a été accordée en raison de la position du local (dans le parking couvert existant). Les plans du projet sont affichés sur le mur Est de la partie concernée.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 juillet 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juin 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Marc Rossé, Rue de Froideval 20, 2738 Court

Propriétaires: Marie Claire et Marc Rossé, Rue de Froideval 20, 2738 Court

Auteur du projet: Buchser Matthias, Rue des Fleurs 2, 2738 Court

Emplacement: parcelle N° 800, au lieu-dit «Rue des Gorges 11», 2738 Court

Projet: démolition du mur existant en béton et construction d'un mur de soutènement en pierres calcaires à la place

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dérogation: art. 81 LR (loi sur les routes)

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 juillet 2026 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court).

Court, le 10 juin 2026

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Avis de construction

Requérante: Lisiane Zbinden, Rue de la Courtine 39, 2740 Moutier

Auteur du projet: Heyer Raymond, Neufs Clos 87, 2742 Perrefitte

Emplacement: parcelle N° 829, au lieu-dit «Rue Neuve 282» commune de Crémises

Projet: agrandissement de la crèche par la pose de deux containers en façade Est du bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: mixte M2

Dérogations: art. 19 RAC & 64 al.1 OC

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 juillet 2026 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 10 juin 2026

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants: Maria & Diego Dominguez, Sur le Crêt 101, 2746 Crémises

Auteur du projet: GobaTech, Gobat Patrick, En Geneveret 11, 2824 Vicques

Emplacement: parcelle N° 796, au lieu-dit «Sur le Crêt 101» commune de Crémises

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, Ouest du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit et



Belprahon

Grand ramassage

Le prochain grand ramassage aura lieu le **jeudi 2 juillet 2026, de 13h30 à 18h30**, au terrain de football du Tiat. Nous vous rappelons que seuls les objets n'entrant pas dans des sacs Celtor 1101 sont autorisés.

Belprahon, le 17 juin 2026

Le Conseil communal



Champoz

Avis de construction

Requérant: M. Philippe Widmer, Sur les Peties 2, 2830 Courrendlin.

Auteur du projet: CKTECH Sàrl, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon.

Emplacement: parcelle N° 290, au lieu-dit: «Cornecul 33a», commune de Champoz.

Projet: transformation du bâtiment N° 33a par le rehaussement des pans de la toiture (hauteur total inchangée), agrandissement du bâtiment vers l'Est pour l'aménagement d'espaces de stockage et création d'une mezzanine, remblayage du terrain pour la création d'une terrasse à l'Ouest avec ouverture d'une porte fenêtre en façade et escalier, agrandissement et ajout de fenêtres, pose d'un velux en toiture, remplacement d'un poêle, diverses modifications intérieures, pose de panneaux photovoltaïques en toiture et reconstruction du bûcher situé en forêt.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: terrains secs et corridor faunistique.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCfo et 44 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 juillet 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Champoz. Les oppositions

motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 17 juin 2026

Secrétariat communal

Place de jeux

Aux utilisateurs de la place de jeux, nous vous rappelons que l'utilisation de vélos et de trottinettes y est strictement interdite.

Veuillez également respecter les principales règles affichées à l'entrée.

Crémines, le 10 juin 2026

Le Conseil communal

G Grandval

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Prélèvement officiel effectué par M. André Jordi

Date du prélèvement: 18 mai 2026

Provenance de l'eau: réseau de distribution, désinfectée par rayons UV

Nombre d'échantillons: trois prélèvements

Lieu de prélèvement: 3 endroits au sein de la commune

Teneur en nitrate: 6.6 mg/l

Dureté en graduation française: 18.5

Selon les résultats d'analyse obtenus par le Laboratoire cantonal, les échantillons d'eau répondent aux dispositions légales.

Les détails de ces analyses peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Grandval, le 17 juin 2026

Le Conseil municipal

Loveresse

Conseil communal - Démission

Le Conseil communal de Loveresse devra partiellement se renouveler après le départ annoncé de l'un de ses membres. Lors de sa dernière séance, l'exécutif a pris acte de la démission de Jakob Häubi. Responsable du dicastère des écoles, ce dernier quittera ses fonctions à la fin du mois de juin 2026.

Pour pallier ce départ, les autorités ont d'ores et déjà planifié la suite du calendrier politique. En vertu de l'article 97 du règlement d'organisation de la commune mixte de Loveresse (RO), les citoyens seront appelés aux urnes pour une élection complémentaire. Le scrutin se tiendra le 27 septembre 2026, parallèlement aux votations fédérales. Les détails logistiques et les modalités de dépôt des candidatures seront communiqués ultérieurement. Le Conseil communal a exprimé ses regrets face à cette décision. Il a tenu à saluer publiquement le travail accompli par le démissionnaire, le remerciant pour son engagement soutenu au service de la collectivité locale.

Loveresse, le 17 juin 2026

Conseil communal



Petit-Val

Avis de construction

Requérante: Fromagerie Amstutz SA, Fromagerie 46, 2717 Fornet-Dessous.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, M. Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

Emplacement: parcelles N°s 61 et 63, aux lieux-dits: «Fromagerie 45, 45a et 46», Fornet-Dessous, commune de Petit-Val.

Projet: remplacement de la production de chaleur à mazout par une chaudière à copeaux de bois avec modification du canal de cheminée ainsi que création d'un silo avec trémie et d'un accès pour la livraison des copeaux; changement d'affectation de la porcherie (bâtiment N° 45) avec modification de l'agencement intérieur et des ouvertures en façades pour la création de locaux de salage, séchage, emballage et stockage du fromage, création d'une boutique, de deux garages et de divers locaux de travail et locaux techniques; démolition d'un bâtiment annexe (N° 46a) et agrandissement de la cave à gruyère, rehaussement et transformation du bâtiment N° 46; pose de panneaux solaires sur le toit du bâtiment N° 45a, réaménagement des espaces extérieurs avec aménagement de rampes et de places de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZH.

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogation: art. 80 LR.

Remarque: projet conforme à l'affectation de la zone. Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 juin 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Fontaines publiques

Le Conseil communal rappelle à la population que l'eau des fontaines publiques est destinée principalement à abreuver le bétail, embellir les villages et maintenir le patrimoine que les générations précédentes nous ont légué.

Il est autorisé de prélever de l'eau dans le bassin pour arroser des plantes ou remplir des petits récipients, dans la limite du raisonnable. Les baignades sont tolérées.

Pour des raisons d'hygiène, nous demandons de ne pas permettre à vos chiens de patauger dans les fontaines que ce soit dans les villages ou dans les pâturages.

Le Conseil communal remercie par avance les différents utilisateurs pour leur bon sens et leur respect envers autrui.

Souboz, le 17 juin 2026

Conseil communal



Reconvilier

Avis de construction

Requérante: Prestaball Sàrl, Rue du Moulin 56, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet: Arc architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 227, 228, 229 et 976, au lieu-dit: «Rue du Moulin 56», commune de Reconvilier.

Projet: reconstruction de la halle de stockage de la déchetterie Precycling après incendie, démolition d'anciens emplacements de stockage.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: AI.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 17 juin 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

04.0302.0105 - eBau 2022-18057

Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire 04.0302.0105 - eBau 2022-18057 délivré par le Conseil municipal de Reconvilier

Requérante: TA-Construction Sàrl, Rue des Berges 34, 1530 Payerne.

Projet: construction d'une maison familiale avec pose d'une pompe à chaleur en toiture sur la parcelle numéro 2309, démolition du vestibule sis en façade Sud de la parcelle numéro 85, création d'un accès à la parcelle numéro 2309.

Emplacement: parcelle numéro 2309, Le Benevis 2c, 2732 Reconvilier.

Zone: H2.

Prolongation de la validité du permis: jusqu'au 20 septembre 2027

Les oppositions, uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au 10 juillet 2026.

Reconvilier, le 2 juin 2026

Administration des constructions

Votation communale par les urnes du dimanche 14 juin 2026 - Résultats

Résultats des votations du 14 juin 2026.

Nombre d'électrices et électeurs: 1579

Nombre de cartes de légitimation valables: 827

Résultat du vote sur la fusion:

Bulletins rentrés: 798

Blancs: 15

Oui: 591

Non: 192

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

Résultat du vote sur le crédit d'engagement pour le ruisseau de la Motte:

Bulletins rentrés: 788

Blancs: 21

Oui: 517

Non: 250

Reconvilier, le 15 juin 2026

Le Conseil municipal



Saicourt

Informations communales

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de séance à l'extérieur, le bureau municipal sera fermé le vendredi 19 juin 2026.

Le Fuet, le 17 juin 2026

Conseil municipal



Sorvilier

Avis de construction

Requérant: M. Cédric Affolter, Clos Beausan 13, 2736 Sorvilier

Auteur du projet: le requérant

Emplacement: parcelle N° 925, au lieu-dit: «Route de Bévillard 2» commune de Sorvilier

Projet: construction d'une place de dépôt bétonnée couverte et pose d'un enrobé bitumineux à l'avant

Dimensions: selon les plans déposés

Construction: selon les plans déposés

Zone: agricole

Dérogation: art. 24 LAT

Remarque: périmètre de mise en œuvre corridors faunistique d'importance régionale

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement**, au secrétariat communal de Sorvilier durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 17 juin 2026

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérantes: Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg et Salt Mobile SA, Rue du Caudray 4, 1020 Renens.

Auteur du projet: Complan AG, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.

Emplacement: parcelle N° 1055, aux lieux-dits: «Rue de Pierre-Pertuis 43b et 43c», commune de Tavannes.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Salt Mobile SA et nouvelle installation pour le compte de Swisscom (Suisse) SA, avec des nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G et modification des balustrades en toiture / TAMT / BE_0371A.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A7.

Recensement arch.: objet C et digne de conservation.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 juillet 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 juin 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: M. Franz Oppliger, Dreihubelweg 73, 3250 Lyss.

Projet: installation d'un poêle à bois avec sortie du canal de fumée en toiture du bâtiment Rue de Tramelan 39 sis sur la parcelle N° 233 en zone mixte 2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 17 juin 2026

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Dérogation: art. 24 LAT

Requérant: M. Alexandre Geiser, Belfond 2, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: agrandissement et modification de la cage d'escalier et des salles de bain côté ouest, modification d'ouverture de fenêtre et rénovation de la toiture du bâtiment Belfond 1, ainsi que la construction d'un couvert à voiture, le tout sur la parcelle N° 2028 en zone agricole.

Recensement architectural: objet digne de protection.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise: à l'article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 17 juin 2026

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante: Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, Route des Perveuils 2, 2074 Marin-Epagnier.

Auteur du projet: C5 Architectes SA, Rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: remplacement des réclames «Migros» (enseignes lumineuses) en façades et sur poteaux à la Rue de Pierre-Pertuis 11 sis sur la parcelle N° 129 en zone PQ1 «Migros».

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit,

faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 17 juin 2026

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: M. Yves Bichsel, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.

Projet: pose de trois fenêtres en façade est du bâtiment Rue de Pierre-Pertuis 38 sis sur la parcelle N° 2346 en zone d'activités A6S.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2026 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 17 juin 2026

Le chef des travaux publics



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Maric Alen, Champ de Chin 13, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Antony Quiquerez, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet: BF 886, Champ de Chin 13, Bévillard

Description du projet: remplacement d'une installation électrique par une PAC air-eau.

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: zone mixte 3 Pco

Dépôt public: **du 10 juin au 10 juillet 2026 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 1^{er} juin 2026

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Alain et Catherine Sterchi, Rue des Hirondelles 6, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 768, Rue des Hirondelles 6, Malleray

Description du projet: réfection de toiture avec Eternit anthracite. Rehaussement de la toiture de 25 cm pour isolation thermique. Remplacement des chéneaux existants par des chéneaux en zinc. Pose d'une nouvelle porte de garage en RAL 7016

Nouvelles peintures de la façade: bas en gris NCS S 4000 N, haut en blanc RAL 9003

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés
Zone d'affectation et de constructions : zone habitation 2
Dépôt public : du 10 juin au 10 juillet 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 4 juin 2026
Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Club de Pétanque la Gentiane Bévillard, Raymond Rohrbach, Rue des Prés 17, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Heimann Olivier, Les Côtes 5, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 1367, Pâturage de l'Envers, Route de Montoz, Bévillard

Description du projet : création d'une place en groise de 14m x 17 m, pose d'une structure démontable, soit tunnel agricole TOOLPART type Hilander

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone sports et loisirs

Dépôt public : du 17 juin au 17 juillet 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 11 juin 2026
Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : RUG Immobilier Sàrl, Quartier de la Verrerie 25, 2740 Moutier

Adresse du projet : BF 237, Rue Aimé Charpiloz 4, Bévillard

Description du projet : transformation de la toiture existante dans le cadre d'un assainissement énergétique, comprenant la pose d'un système de couverture isolant d'une épaisseur totale maximale d'environ 14cm, l'amélioration de l'étanchéité de la toiture, ainsi que l'adaptation des raccords, évacuations d'eau pluviale et finitions périphériques.

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone centre C

Dépôt public : du 17 juin au 17 juillet 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 11 juin 2026
Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Rachel Lambert, Les Ragies 1, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Faivre Energie SA & Liechti SA, Antony Quiquerez, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet : BF 1000, Les Ragies 1, Bévillard

Description du projet : remplacement d'une chaudière électrique par une PAC air-eau.

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dépôt public : du 17 juin au 17 juillet 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 15 juin 2026
Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 12 juin 2026 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le 19 juin 2026 au local de bourgeoisie où il pourra être consulté sur rendez-vous. Durant cette période les ayants-droits pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Fermeture temporaire de la route de la Charrière de Montoz à Malleray

Le tronçon sera fermé à toute circulation du mardi 23 juin 2026 au vendredi 24 juillet 2026, de 7 h à 17 h, à l'exception des samedis et dimanches.

Le Conseil de bourgeoisie vous remercie de votre compréhension face aux désagréments occasionnés.

Malleray, le 15 juin 2026

Le Conseil de bourgeoisie

Calendrier des parutions 2026

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	16	29.04.2026	mercredi	37	32	09.09.2026	mercredi
3	1	14.01.2026	mercredi	19	17	06.05.2026	mercredi	38	33	16.09.2026	mercredi
4	2	21.01.2026	mercredi	20	18	13.05.2026	mercredi	39	34	23.09.2026	mercredi
5	3	28.01.2026	mercredi	21	19	20.05.2026	mercredi	40	35	30.09.2026	mercredi
6	4	04.02.2026	mercredi	22	20	28.05.2026	JEUDI	41	36	07.10.2026	mercredi
7	5	11.02.2026	mercredi	23	21	03.06.2026	mercredi	42	37	14.10.2026	mercredi
8	6	18.02.2026	mercredi	24	22	10.06.2026	mercredi	43	38	21.10.2026	mercredi
9	7	25.02.2026	mercredi	25	23	17.06.2026	mercredi	44	39	28.10.2026	mercredi
10	8	04.03.2026	mercredi	26	24	24.06.2026	mercredi	45	40	04.11.2026	mercredi
11	9	11.03.2026	mercredi	27	25	01.07.2026	mercredi	46	41	11.11.2026	mercredi
12	10	18.03.2026	mercredi	28	26	08.07.2026	mercredi	47	42	18.11.2026	mercredi
13	11	25.03.2026	mercredi	29	27	15.07.2026	mercredi	48	43	25.11.2026	mercredi
14	12	01.04.2026	mercredi	33	28	12.08.2026	mercredi	49	44	02.12.2026	mercredi
15	13	09.04.2026	JEUDI	34	29	19.08.2026	mercredi	50	45	09.12.2026	mercredi
16	14	15.04.2026	mercredi	35	30	26.08.2026	mercredi	51	46	16.12.2026	mercredi
17	15	22.04.2026	mercredi	36	31	02.09.2026	mercredi	52	47	23.12.2026	mercredi